

PRÉSENTATION

Présentation	1
- Racisme, prétentions scientifiques et médias : Ce que révèle l'Affaire Mailloux	2
I- Intervention de Jean-Claude Icart	2
II- Intervention de Jean Pichette	4
III- Intervention de Pierre Trudel	6
IV Intervention de Cécile Rousseau	8
- La crise des banlieues françaises : anatomie d'une révolte annoncée	10

Bulletin préparé par :

Jean-Claude Icart,
Coordonnateur de
l'Observatoire international sur le
racisme et les discriminations (CRIEC)

Ann-Marie Field,
Coordonnatrice du CRIEC

Rachad Antonius,
Directeur adjoint du CRIEC,
Département de sociologie
de l'UQAM

Micheline Labelle,
Directrice du CRIEC,
Département de sociologie
de l'UQAM

Marie-Pierre Dostie,
Assistante de recherche au CRIEC

Graphisme : VALNA inc.

L'automne dernier a été marqué par ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Mailloux, un incident critique qui nous questionne en fait sur :

- la résurgence des thèses eugénistes et néo-racistes, phénomène qui prendra probablement de plus en plus d'ampleur au cours des années à venir ;
- l'importance du racisme comme question sociale dans notre société et surtout l'importance de ce phénomène dans le contexte très particulier dans lequel nous vivons depuis ce fameux 11 septembre ;
- le rôle des médias dans une conjoncture d'information spectacle, où on peut tout dire, tout faire à la télévision, sans contre partie analytique sérieuse ;
- les conséquences du racisme sur les groupes ciblés et le public des agresseurs.

À la demande de nos partenaires, nous avons analysé ces questions

le 6 octobre 2005 au cours d'un débat public en présence d'une assistance nombreuse. Cet événement fut organisé en collaboration avec la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et des personnes immigrantes et l'Institut du Nouveau-Monde. Nous avons le plaisir de vous présenter un compte-rendu des interventions des quatre panélistes.

La crise des banlieues en France a également retenu notre attention et nous remercions Abdellali Hajjat, doctorant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, d'avoir bien voulu accepter de nous la présenter.

À la veille de la Semaine d'actions contre le racisme, nous espérons que ce Bulletin saura contribuer à accroître la sensibilisation, la compréhension et un dialogue public éclairé au sujet du racisme et de la diversité culturelle.

MICHELINE LABELLE
Directrice du Centre de recherche sur
l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté
(CRIEC)
Département de sociologie de l'UQAM

Racisme, prétentions scientifiques et médias : Ce que révèle l'Affaire Mailloux

*Compte-rendu des interventions des panélistes lors du débat public qui a eu lieu à l'UQAM jeudi le 6 octobre 2005
Transcription réalisée par Marie-Pier Dostie et Jean-Claude Icart*

I- Intervention de Jean-Claude Icart, coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations.

Les prétentions scientifiques du racisme

Je suis de ceux qui estiment que le racisme qu'on connaît aujourd'hui est largement un sous-produit de l'expérience coloniale en Amérique, ce qu'on appelle couramment l'École de 1492. C'est donc un héritage continu, une séquelle du colonialisme et de l'esclavage dont l'effet persistant des inégalités et des injustices historiques se fait toujours sentir. Le colonialisme par définition c'est une agression et cette agression a besoin d'être légitimée, excusée. La thèse de l'infériorité raciale innée s'est développée spécialement pour légitimer cet esclavage colonial. Il est vrai que la première justification fut d'ordre religieux, mais très vite le problème fondamental devint que, par delà l'affirmation théologique de l'unité du genre humain, il fallait rendre compte de la diversité et de l'inégalité des populations. La recherche d'une justification idéologique s'est déplacée très vite de la religion vers la science durant la Renaissance et, pour reprendre une belle expression de Michel Wieviorka : « Le racisme est fondamentalement la face sombre de la philosophie des Lumières ».

On essaiera de projeter sur les groupes humains les classifications utilisées dans les sciences de la nature et c'est Von Linné qui le premier, utilisera en 1735, la couleur de la peau pour cataloguer la diversité humaine. Jamais auparavant, l'aspect physique n'avait été autant isolé et privilégié pour servir de base à une classification. Les classifications précédentes établissaient certes des frontières, mais des frontières perméables, qui pouvaient être franchies par la conversion ou l'assimilation : on peut changer de langue, de culture, de religion ou d'allégeance, mais pas de « race ». On est donc arrivé à ce moment-là à une complète somatisation de la diversité humaine, la différence devenant permanente et irrémédiable, le principe de classification, permettant de créer des irrécupérables, donc des êtres non civilisables.

Vers la seconde moitié du 19^e siècle apparaîtront des théories explicatives Cette évolution surviendra en France et aura pour principale figure le Comte de Gobineau et on pourrait très

rapidement faire la filiation de Gobineau jusqu'à Hilter. Par la suite, les travaux montrant l'inanité de ces conceptions pseudo-scientifiques deviennent de plus en plus incontournables (Bourasse, Bénédicte et Montague etc.) et on assiste à une entreprise systématique de déconstruction de la notion biologique des « races » humaines. Il va alors se produire un changement assez subtil, un déplacement de la science vers la culture. C'est l'apparition de ce qu'on a appelé le racisme sans race, centré sur l'identité culturelle où la supériorité biologique des « blancs » va être remplacée par la supériorité du mode de vie occidental. Ce que je veux souligner ici, c'est que même quand la science peut démontrer l'inexistence des races en tant que catégories humaines signifiantes, le fait racial a une existence bien réelle en tant que fait social. Il sert uniquement à définir des relations inégalitaires et antagonistes et le groupe dominant peut constituer le groupe dominé indépendamment de la vision qu'ont ces derniers de leur origine ethnique. En d'autres termes, « le racisme se moque complètement de la question des races et les invente à sa convenance ».

Le racisme repose sur trois piliers, la science, la religion, le pouvoir politique. Il constitue un système intégré et fonctionnel, un phénomène dynamique en perpétuelle transformation et en constant renouvellement et qui peut dans une conjoncture donnée reposer sur l'un ou sur l'autre de ces piliers, sans abandonner pour autant les autres. Non seulement, le racisme a toujours utilisé le vocabulaire scientifique, il a toujours recherché du côté de la science une caution pouvant le rendre socialement acceptable et ce terrain est beaucoup trop important pour qu'il l'abandonne. Jusqu'à ce jour, des sommes importantes permettent à des équipes universitaires à de mener des travaux visant à fonder l'absolutisation et la naturalisation des différences entre les hommes.

La semaine dernière, on a surtout parlé des travaux de Philippe Rushton de l'Université Western en Ontario qui en 1989 présentait son mémoire sur l'évolution biologique et le caractère transmissible dans lequel il tente d'actualiser les principales thèses du déterminisme biologique. On a parlé également des travaux de Murray et Hernstein « *The Bell Curve* » (la courbe normale) qui visaient à prouver qu'il y a des différences génétiques mesurables dans les niveaux d'intelligence entre les « races ». À l'époque, ces deux ouvrages avaient fait beaucoup de bruit mais furent démolis par la critique. Ces deux thèses avaient été financées par le *Pioneer Fund*, qui depuis 1937 est considéré comme un groupe néo-nazi et dont les premières

activités furent la distribution aux États-Unis des films sur l'eugénisme du parti nazi de Adolf Hitler. Je crois que les récents progrès de la science de la vie vont faire ressortir au grand jour de vieux rêves d'eugénisme. Que s'est-il passé ?

En 2000, on a eu les résultats des travaux du projet de décodage du génome humain, après 13 ans de recherches. Les scientifiques ont conclu que les êtres humains partagent à plus de 99,99 % leur bagage génétique et que les différences sont infinitésimales dans la séquence des trois milliards de lettres du génome humain. Le directeur de ce programme concluait : « Sur le plan de l'évolution, l'espèce humaine est trop jeune et ses comportements migratoires si variés, constants et récents qu'elle n'a tout simplement pas eu la possibilité de se diviser en des groupes ou races séparés si ce n'est sur les plans complètement superficiels » (Craig Venters, NY Times, 2001). Cependant, les scientifiques ont depuis concentré leurs efforts justement sur ces différences infinitésimales, espérant trouver dans ces variations les réponses aux énigmes posées par des maladies comme le diabète, le cancer ou les attaques cardiaques car l'incidence de ces maladies varie selon les groupes. Et ces travaux sont utilisés pour réintroduire la notion biologique de race humaine.

Depuis 2002, Rushton est devenu président du *Pioneer Fund* et pas plus tard qu'en juin de cette année (juin 2005), il a publié avec Arthur Jensen une étude dans la revue de l'American Psychological Association : *Psychology, Public Policy and the Law*. Jensen est celui qui dès 1969 avait réalisé les premières études sur les différences de quotient intellectuel. La revue *Psychology, Public Policy and the Law* a publié, fait assez exceptionnel, dans cette même édition de juin 2005, trois articles réfutant les travaux de Rushton et Jensen. L'article fut accueilli généralement par un haussement d'épaules dans les milieux scientifiques. Cependant, je crois que l'enjeu est clair : « des êtres humains différents en essence n'ont pas les mêmes besoins, ce qui signifie qu'ils n'ont pas les mêmes droits et certains ont des droits sur les autres (Colette Guillaumin, 2004-2005) ».

L'enjeu politique aux États-Unis c'est l'attaque frontale contre les politiques publiques notamment, les programmes d'équité en emploi qui ont connu certains revers l'an dernier. Je crois que nous sommes dans une période où nous verrons de plus en plus réapparaître ces recherches cherchant à démontrer l'existence biologique des « races ». Après 30 ans d'*affirmative action*, notamment aux États-Unis, des progrès ont été réalisés mais nous sommes dans une période de *backlash*. Il faut remarquer que les lois ségrégationnistes aux États-Unis vont arriver après la fin de l'esclavage, pas avant. Il n'y avait pas de loi Jim Crow pendant l'esclavage, le système contenant en lui-même les éléments pouvant maintenir à distance une certaine population. C'est donc après la guerre civile et après l'émancipation qu'on a eu ces lois ségrégationnistes. Il s'agit aujourd'hui de trouver d'autres barrières.

Je citerai rapidement les travaux récents de Amy Chua dans *World in Fire* montrant comment la globalisation telle qu'on la connaît aujourd'hui exacerbe les particularismes ethniques et est la cause de plus en plus de conflits à caractère « racial » un peu partout dans le monde. Je dois saluer aussi la capacité de ces chercheurs d'attirer l'attention. Il y a eu des campagnes médiatiques extrêmement habiles menées pour le lancement de « *The Bell Curve* » et pour le lancement des travaux de Rushton. Ces travaux qui représentent une portion infime et généralement négligée de la recherche scientifique, reçoivent une attention complètement démesurée dans les médias et là aussi, il y a un phénomène sur lequel il faut s'interroger. Il s'agit de travaux très minoritaires dans la communauté scientifique, mais je pense qu'il faut les prendre au sérieux, il faut s'en préoccuper.

Le racisme est conforté lorsqu'il peut s'inscrire dans la biologie parce que c'est la seule garantie de créer des barrières infranchissables, ce qui est le but ultime de cette idéologie. Je ne veux pas minimiser les acquis des dernières décennies. Je veux rappeler simplement que le racisme n'est pas mort et qu'il est encore fécond.

Vient de paraître

Micheline Labelle, Rachad Antonius, Georges Leroux (2005),
Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Presses de l'Université du Québec

Pour commander ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, voir :
<http://www.puq.quebec.ca/data/D-1317.html>

II- Intervention de Jean Pichette, professeur à l'École des médias à l'UQAM

Le racisme ennobli par l'information spectacle

L'affaire Mailloux est un symptôme. Un inquiétant symptôme, qui nous aide à comprendre la transformation de l'espace public en un lieu qui, sous couvert d'ouverture et de liberté, rend de plus en plus difficile de penser la question de l'altérité. Cette triste saga illustre bien l'un des effets du fonctionnement contemporain des médias, qui fait de nous tous des étrangers dans notre monde, étrangers au sens où nous serions condamnés à nous soumettre à une réalité sur laquelle nous n'aurions de toute façon aucune prise. Affirmer que « les noirs sont moins intelligents » ou dire que « le monde est comme il est et qu'il faut nous y adapter », c'est au fond reconnaître, dans les deux cas, que nous sommes impuissants. Peu importe que de cette réalité, « tout le monde en parle », puisque la parole perd, dans un tel cadre, toute capacité d'action sur le monde.

Le Dr Mailloux a tenu ses propos dans une émission jouant sur plusieurs registres. Entre l'information, le « show de plogues » (dixit Guy A. Lepage) et le pur divertissement, *Tout le monde en parle* s'inscrit dans la logique de ce que les anglophones appellent *l'infotainment*, l'information spectacle, dont les effets sont visibles dans tous nos médias d'information, particulièrement dans l'information télévisuelle. Que l'affaire qui nous concerne ici ait eu lieu à Radio-Canada, souvent vue (encore aujourd'hui) comme un symbole d'excellence en information, en dit long sur ce qu'on pourrait appeler la « TQSisation » de l'information télévisuelle. Le mélange des genres entre information et spectacle, dans lequel s'inscrit l'engouement pour la télé-réalité, n'a toutefois pas attendu TQS, bien sûr, pour se profiler dans l'espace public. Aussi importe-t-il de revenir sur le contexte historique ayant favorisé le développement d'un tel amalgame pour prendre la mesure de ce que nous révèle l'affaire Mailloux.

L'essor de l'information spectacle, vecteur fondamental de ce qu'on peut qualifier de dépolitisation de l'espace public, est étroitement lié à des changements importants dans la façon de concevoir à la fois le journalisme et le politique. Cette mutation, qui se déploie depuis environ un siècle, est clairement lisible dans l'œuvre du sociologue américain Walter Lippmann. Dans son principal ouvrage, *Public Opinion*, publié en 1922, Lippmann affirmait, de façon absolument a-critique,

que le monde était devenu tellement complexe que l'idéal du citoyen « compétent » apte à participer aux débats publics et à contribuer à la détermination des normes du vivre-ensemble était selon lui dépassé. Cela exigeait à ses yeux de repenser le rôle des journalistes dans l'espace public et la place des experts dans la gestion des affaires publiques. Si le citoyen « ordinaire » n'est pas capable de s'élever à la hauteur des problèmes d'un monde devenu trop compliqué, les experts apparaissent en effet à ses yeux comme les seuls aptes à prendre en charge les problèmes auxquels nous sommes confrontés. C'est l'idée même d'une prise en charge politique du monde et de débats publics sur ce que nous voulons faire de ce monde qui devient dès lors périmée. Cela prendra concrètement deux formes : d'une part, une technocratisation de la gestion des affaires publiques, précisément au nom du savoir-faire des « experts » ; d'autre part, une survalorisation de l'idéal d'objectivité journalistique, tendant à faire du journaliste un « spectateur neutre », capable de rendre compte de l'état du monde à travers le recours aux « experts », réputés pouvoir, du haut de leur science, dire le monde tel qu'il est.

Ce changement dans la façon de penser la place du citoyen dans le monde nourrit un bouleversement fondamental de l'idée d'espace public et légitime même sa privatisation. Quand les experts peuvent non seulement définir les solutions aux problèmes mais baliser les problèmes eux-mêmes, c'est la possibilité de réfléchir collectivement sur le devenir du monde qui devient problématique. Monsieur et Madame tout le monde se trouvent ainsi *de facto* disqualifiés dans le débat public, priés de s'en remettre à « ceux qui savent ». L'opinion publique, en tant que dynamique conflictuelle de réflexion sur le monde et de construction d'un regard critique capable de nourrir des choix collectifs, tend à disparaître au profit de simples mesures statistiques des « opinions individuelles » et de transmission des « savoirs experts ». En d'autres termes, la dimension pédagogique du débat public s'estompe : il n'y a plus lieu de réfléchir collectivement sur les orientations normatives du monde (réflexion condamnée parce que taxée d'« idéologique »), seuls comptant les moyens d'arriver à des fins maintenant largement indiscutées parce qu'elles ne sauraient être définies que sur des bases strictement individuelles. On trouve là un terreau propice sur lequel le néolibéralisme a pu se développer : l'espace politique n'appelait plus une prise en charge collective du devenir du monde, il devenait simplement un moyen (parmi d'autres) pour chacun de défendre ses intérêts individuels. Disons les

choses encore plus abruptement : puisque « le monde est comme il est », conformément à une logique (disons la marchandisation mondialisée) à laquelle nous serions « naturellement » soumis, nous devons tous nous adapter (un mot clé dans l’imaginaire contemporain) individuellement à la réalité et tenter, chacun pour soi, de nous trouver une place au soleil. C’est ainsi que nous devenons tous des spectateurs impuissants – et cyniques ! – dans le monde. Corollaire : l’espace public devient un espace spectaculaire.

Que cela signifie-t-il ? La réalité étant réputée se développer de façon autonome, objective, selon une logique que seuls les « experts » pourraient décrypter, la place des mots dans notre monde se trouve radicalement mise à mal : après tout, à quoi bon débattre pour constater notre impuissance ? Les mots perdant peu à peu toute prégnance sur la réalité, on se convainc collectivement de leur incapacité à informer (littéralement : mettre en forme) notre monde. Nous renonçons ainsi à notre capacité (et à notre responsabilité !) d’écrire l’histoire, d’en être les acteurs : nous la subissons passivement, conformément à un scénario qui aurait été écrit une fois pour toutes. On peut ainsi dire que dans cette dynamique, la fiction a déserté notre monde, celui de la « réalité ». À la limite, la fiction se retrouve uniquement sur les écrans de cinéma (hollywoodien), miroirs de notre renoncement à agir dans notre monde.

Guy A. Lepage et Mario Clément, directeur des programmes de Radio-Canada, se disaient pourtant « très fiers », dans la tourmente soulevée par les déclarations du Dr Mailloux, que *Tout le monde en parle* ait contribué à provoquer un débat public sur le racisme. « Nous sommes de ceux qui pensent que les discours offensants, réducteurs et haineux doivent être discutés publiquement et dix fois plutôt qu’une », ont-ils écrit, avant d’ajouter, un peu plus loin : comme ils existent dans les souterrains de notre société, il n’a fallu qu’une question pour voir émerger le racisme et la xénophobie en toute candeur. C’est très symptomatique de notre belle culture de la rectitude politique. Ce dont on ne parle pas n’existe pas. » Le procédé est remarquable et hautement significatif : est renvoyée dans l’ordre de la « rectitude politique » toute critique quant à la façon dont la question du racisme a été soulevée – et non débattue – à l’occasion du passage du Dr Mailloux à *Tout le monde en parle*. Le débat public serait ainsi nourri par des déclarations spectaculaires, à l’emporte-pièce, cherchant à cautionner, au nom de la science, les préjugés les plus ridicules, sans que le tout soit minimalement débattu ? C’est du moins ce qu’il faudrait en conclure, à entendre certains,

comme si la véritable menace logeait du côté de la « rectitude politique », revue et corrigée par le duo Lepage/Clément, parce que celle-ci porterait en elle le germe de la censure. L’affaire Mailloux nous oblige ainsi à reposer la question de la liberté d’expression, que certains ont pu invoquer pour défendre la diffusion des propos du célèbre docteur. La liberté d’expression, bien sûr, est essentielle au maintien d’un espace public de délibération politique. Mais dans le contexte d’une dépolitisation de l’espace public, la liberté d’expression peut-elle devenir la licence de dire n’importe quoi ? Il ne s’agit pas ici de justifier *ex cathedra* le maintien hors de l’espace public de certains propos « litigieux » mais de demander si, à l’inverse, la liberté d’expression peut légitimer la diffusion de n’importe quel propos dans l’espace public. C’est là une question politique appelant une réponse du même ordre. On peut formuler le problème autrement : l’espace public est-il aujourd’hui menacé par la censure ou par la possibilité de dire n’importe quoi, en autant que cela fasse un bon *show* ? La liberté d’expression est-elle encore une condition fondamentale d’exercice de la démocratie ou est-elle devenue le cheval de Troie de la spectacularisation d’un monde dans lequel nous serions de simples spectateurs ?

Des gens se sont battus et sont morts pour la liberté d’expression, convaincus qu’elle était essentielle parce qu’elle permettait aux individus de prendre en charge le devenir du monde à travers la débat public. Mais que peut signifier l’invocation de la liberté d’expression lorsqu’elle est *de facto* conjuguée avec l’assujettissement à une logique sociétale privant la parole de sa capacité de transformer le monde ? S’il faut toujours rester vigilant sur la question de la censure, il faut l’être au moins tout autant à l’égard de la montée de l’insignifiance du discours dans l’espace public. Cela ne signifie absolument pas qu’il faille accorder le monopole de la parole aux experts. C’est bien pour contrer cet accaparement de la parole publique par les experts qu’il importe de combattre ce qui tend à mettre toutes les paroles sur le même pied, à les rendre indifférentes entre elles et donc également acceptables parce que sans portée sur la réalité. Entre la parole des experts, qui enferme la réalité dans une objectivité dont nous serions prisonniers, et la parole sans conviction du relativisme absolu, où le « règne de l’opinion » décharge chacun de sa responsabilité (répondre de ce que l’on dit) dans le devenir du monde, une autre voie est possible. Elle exige de reconnaître le poids des mots et ce qui vient avec : le devoir (politique) de ne pas abandonner le monde à un changement dont nul ne serait responsable. Quand l’emploi des mots dans

l'espace public trouve au contraire sa seule légitimité dans sa capacité de faire un bon spectacle (et d'obtenir de bonnes cotes d'écoute), c'est au fond la démocratie elle-même qui se trouve menacée. Le monde peut alors apparaître comme une fatalité, certes déplorable, mais une fatalité quand même. Il devient alors impossible de même seulement envisager que notre monde puisse être autre que ce qu'il est. Au nom du « éalisme », et à l'encontre de tous les « idéalismes », nous nous enfermons ainsi dans un refus de l'altérité. Un refus de l'autre. Comme si l'autre était le mal. Une menace. Un spectacle insoutenable...

III- Intervention de Pierre Trudel, anthropologue, professeur au Cégep du Vieux-Montréal.

Du côté des autochtones

Mon propos va concerner les Autochtones principalement, leur environnement social. Le deuxième élément que j'aimerais soulever concerne les conséquences des propos du psychiatre Pierre Mailloux sur les Autochtones et j'aimerais terminer bien humblement en faisant quelques recommandations.

Je n'étais pas à Montréal lorsque cette affaire a débuté. Je menais une étude chez les Naskapis, à Schefferville. Je l'ai quand même suivie par les journaux et la télé. En allant à Schefferville, j'ai lu un journal inuit dans lequel on faisait état, à la première page, d'un rapport de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec sur la question des services sociaux et de la protection de la jeunesse dans les villages Inuits du Québec. On relevait que le système de protection de la jeunesse ne fonctionnait pratiquement pas. On relevait des comportements suicidaires chez les enfants en raison de l'incidence de nombreux problèmes : violence, abus, négligences, alcool. Il me semble évident que l'environnement social des enfants Inuits est difficile. On relevait aussi que beaucoup d'enfants vivaient dans des familles d'accueil. Questions culturelles ? À mon avis, pas strictement, parce qu'on retrouve aussi ces statistiques-là au Canada. Je lisais il y a quelque temps un éditorial du *Globe and Mail* qui posait la question : « Comment est-ce possible qu'autant d'enfants autochtones ne vivent pas avec leurs parents mais plutôt en famille d'accueil ? » C'est clairement l'indice d'un environnement social difficile et de problèmes sociaux. L'éditorial du journal **Nunaticuac** relevait qu'au Canada, dans

la Charte des Droits, il y a un principe fondamental: celui de la sécurité. L'éditorial soulignait que beaucoup d'enfants du Nunavik ne pouvaient bénéficier de ce droit. Ce journal relevait que dans la même semaine il avait publié un article selon lequel les Inuits allaient poursuivre le gouvernement du Canada et les congrégations religieuses quant aux traitements subis dans les pensionnats : abus, violences, mauvais traitements, familles déchirées. Alors l'éditorialiste se demandait : « Bon Dieu, est-ce que ces enfants maltraités du Nunavik, dans 20 ans, vont poursuivre la Protection de la jeunesse pour ne pas avoir bénéficié de sécurité ? »

La question que je pose, c'est celle-ci : dans un tel environnement, est-ce que les enfants du Nunavik qui vont à l'école et qui répondent à des tests de quotient intellectuel vont performer ? Est-ce que les écarts dans les réponses et les tests de quotient intellectuel dans un tel milieu et dans une telle situation s'expliquent à 50 ou 75 pour cent par des gènes ou bien par l'environnement social difficile dans lequel beaucoup de familles Inuits vivent? Je pense que poser la question c'est y répondre.

Je ne crois pas qu'il y ait une montée du racisme scientifique au Québec. Je pense que l'idéologie dominante, l'enseignement à l'école primaire et secondaire, coupe l'herbe sous le pied au développement de cette idéologie du racisme scientifique au Québec. Cependant, les propos du psychiatre Pierre Mailloux attaquent l'estime de soi des Autochtones. Je pense qu'il y a un problème de logement, trop de familles dans les maisons, il y a un problème de services publics qui sont inadaptés et qui ne fonctionnent pas, mais aussi, il y a un problème d'identité et d'estime de soi. Les propos qu'on a entendus à Radio-Canada attaquent l'estime de soi des Autochtones et portent atteinte à leur réputation. De la part d'un psychiatre, c'est pour le moins étonnant un tel manque de sensibilité. Mes étudiants me racontent un peu ce qu'ils entendent ailleurs qu'à Radio-Canada. Il s'en dit de biens pires que ça et des commentaires beaucoup plus discriminants à l'égard de certaines populations. Donc, je ne pense pas qu'on puisse s'attendre à une grande sensibilité de ce psychiatre-là.

À Schefferville, j'étais dans un petit hôtel où logeaient plein de gens qui faisaient de l'exploration minière. Lorsqu'on me demandait ce que je venais faire ici, je répondais : « Je vais faire des entrevues sur la conception qu'ont les Naskapis de leurs droits ancestraux ». Je n'avais pas fini la phrase, que je me faisais répondre : « Ha les autochtones, ils ont trop de

droits eux, ça n'a pas de sens ». Il y a beaucoup de préjugés concernant les prétendus droits démesurés. Les *Naskapis* ont signé une convention éteignant à tout jamais et pour toujours tous leurs droits sur les terres qui font l'objet d'exploration minière. Des sondages indiquent que 75 pour cent des Canadiens appuient le fait que les autochtones maintiennent leurs cultures. Lorsque l'on pose la question aux Canadiens : « Est-ce que vous êtes d'accord à ce qu'ils maintiennent leurs droits de traités, leurs droits ancestraux ? » Non, à 50 pour cent. Là, on est nez à nez, malgré le fait que, dans la constitution canadienne, c'est clairement défini que les autochtones ont les droits des peuples autochtones. Beaucoup de préjugés concernent ces droits là prétendument démesurés et, à mon avis, c'est là-dessus qu'il faut porter l'attention.

Bien sûr, l'autre préjugé c'est celui qui dit que les autochtones coûtent cher, ne donnent rien, et ne paient pas de taxes et d'impôt. Lorsque j'entendais ça autour de la table à Schefferville et que je voyais leurs avions circuler sur leur territoire pour essayer de trouver des mines et les entendre affirmer en même temps que ces gens-là ne contribuent en rien, évidemment, c'est un énorme préjugé. Les gens ne savaient pas que les autochtones paient des taxes et des impôts. Les Inuits paient des taxes et des impôts, les Métis paient des taxes et des impôts, les Indiens non inscrits paient

des taxes et des impôts, les autochtones inscrits qui travaillent hors réserve paient des taxes et des impôts et les compagnies incorporées autochtones paient des taxes et des impôts. Seuls les Indiens inscrits qui travaillent dans les réserves ne paient pas de taxes et d'impôts. Et on sait que la population active n'est pas très nombreuse à l'intérieur des réserves parce qu'il n'y a pas beaucoup d'emplois sur les réserves. Il y a donc lieu de s'attaquer à des préjugés plus fondamentaux qui circulent davantage.

Ma dernière recommandation concerne l'utilisation du terme race. J'étais assez d'accord l'éditorial d'André Pratte cette semaine dans *La Presse*. Il s'attaquait à Radio-Canada, les cotes d'écoute et tout, mais étonnamment, il a utilisé le terme race blanche et le terme race noire. Alors, je pense qu'on devrait mettre plus d'énergie au secondaire à bien enseigner les résultats du développement scientifique actuel, c'est-à-dire la génétique des populations, particulièrement les travaux d'Albert Jacquard qui écrivait : « La notion de race n'est pas significative pour l'espèce humaine ». Même au Cégep, des enseignants et des étudiants utilisent toujours le terme race. Il faudrait sensibiliser les professeurs du secondaire à mieux expliquer aux élèves les résultats de la génétique des populations. C'est facile à expliquer et je pense que les jeunes du secondaire peuvent comprendre cela.

La Veille documentaire de l'Observatoire

Depuis l'automne 2003, l'Observatoire diffuse, sur son site Internet et par courriel, une veille documentaire électronique mensuelle.

Cette veille porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle recense et donne accès notamment à des documents disponibles sur Internet, des études, des rapports officiels, des annonces d'événements, qui sont pertinents pour l'analyse et l'intervention sur les questions de citoyenneté, de droits humains, de discriminations et de racisme.

Cette Veille est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes. Elle essaie de privilégier une approche intersectorielle de ces questions.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention : local, national et international.

Si vous souhaitez recevoir cette veille par courriel, prière de communiquer avec field.ann-marie@uqam.ca

IV- Intervention de Cécile Rousseau, professeure au département de psychiatrie à l'Université McGill et psychiatre en psychiatrie transculturelle à l'Hôpital général pour enfants.

Les conséquences du racisme

La première conséquence de la bêtise humaine c'est que vous êtes tous là. Nous sommes tous là ce soir. C'est quand même un peu fort de laisser sa famille et se déplacer un soir de semaine, parce que quelqu'un a dit des inepties. Des inepties, j'en dis toujours : je fais de la recherche et il y a énormément d'inepties statistiquement significatives. Mais quand les inepties font écho à une souffrance sociale, elles ont un effet détonateur, un effet qui explique en partie notre présence ici. C'est quelque chose qui mêle l'indignation, la solidarité, mais aussi la peur et l'inquiétude. Et concernant la notion d'information spectacle, ce qu'on peut penser de très inquiétant dans notre monde actuel, c'est le fossé grandissant entre la capacité d'être témoin de catastrophe humaine ou de souffrance sociale et l'obligation de moins en moins forte qu'on a à y réagir.

Il y a énormément de travaux sur les conséquences du racisme. Au niveau individuel ou personnel, il est établi que dans les sociétés où il y a du racisme, et nous en sommes, on retrouve chez les sujets de minorités de la détresse, des dépressions, des psychoses, des problèmes physiques comme de l'hypertension. Il y a beaucoup d'études qui montrent combien le racisme est une bête cachée qui fait beaucoup de tort. Dans quelle mesure sommes-nous à risque ici, société québécoise qui se veut tolérante et relativement protégée ? Les résultats des recherches de Santé Québec sur les communautés culturelles (1998-1999), montrent que la perception de la discrimination est un des déterminants majeurs de la santé mentale pour quatre communautés principales dans l'espace montréalais. C'est un facteur beaucoup plus important que l'emploi et la langue. Je ne dis pas que l'emploi et la langue ne sont pas importants, je dis simplement que dans notre société, on a tendance à se penser et à se sentir et à se vouloir bon et si on se compare, on l'est relativement, mais il nous faut repenser combien cette réalité nous mine et est souffrante pour beaucoup. Je pense qu'il faut se rappeler et se rappeler souvent combien la différence fait mal dans notre société.

Il y a tout un autre débat à faire par rapport à la question de liberté d'expression et du *politically correct* parce que si d'une

part, on ne souhaite pas l'expression de formes de racisme qu'on voit en Europe ces temps-ci, le Québec, tout comme le Canada dans son ensemble, a des formes de racisme beaucoup plus subtiles et implicites, mais qui ne sont pas moins dommageables. C'est très difficile d'avoir l'impression qu'on est écarté, d'avoir l'impression que l'on n'a pas été embauché, d'avoir l'impression qu'on ne vous a pas loué un appartement, sans pouvoir nommer le motif. Et si vous le nommez, on va vous dire : « Mais vous vous faites des idées, c'est une impression que vous avez ». Donc non seulement vous vivez ce sentiment d'exclusion et d'être à part, mais vous en devenez le créateur, vous en devenez responsable, vous portez tout l'odieux de l'exclusion, vous vous excluez vous-même finalement. Alors je pense que les formes et les conséquences du racisme ordinaire, ce racisme de tous les jours qu'on voit dans les affiches, dans les présentations, etc. est difficilement mesurable, probablement très important et on a encore du mal à mettre le doigt dessus.

À un niveau plus collectif, ce reflet social négatif constant que beaucoup de communautés reçoivent, les communautés noires en particulier, les communautés musulmanes en ce moment, portent une atteinte à la représentation de l'Autre puisque toute non-conformité représente une menace. Toute non-conformité devient source de danger potentiel. Et dans ce contexte on remarque ce qu'on observe avant les conflits, dans les médias mais aussi dans les discours publics, c'est-à-dire une simplification de la vision de l'Autre. Le niveau de complexité dans la représentation de l'Autre diminue. Ce n'est pas seulement la représentation de l'Autre ennemi, ennemi nord-américain, etc., mais la représentation de tout Autre. Je pense que c'est intéressant de lire le débat actuel un peu dans cette lumière-là. Comment on retourne à ces visions schématiques, simplistes, stéréotypées de l'Autre? Et cette simplification permet de renforcer le statu quo, un statut de pouvoir, des représentations clivées qui exacerbent les tensions intercommunautaires et qui deviennent très dangereuses. Cette représentation idéologique forte des groupes dominants est d'abord protectrice : c'est très protecteur d'avoir l'impression qu'on est les bons, qu'on a raison, peut importe le conflit dans lequel on est impliqué, qu'on est dans notre bon droit. À long terme, et je dirais même à court terme pour notre société, c'est extrêmement dangereux. On est en train de faire une recherche à Montréal qui montre comment le manichéisme présent dans l'espace nord-américain au niveau du discours se traduit par un manichéisme en miroir. On ne peut pas représenter l'Autre comme un objet, lui enlever sa

subjectivité sans être à son tour représenté comme un objet et sans subjectivité. Je pense que c'est tout le lien social qui est en danger au-delà des détresses individuelles et du mal inscrit dans le corps et dans l'esprit que peut causer le racisme.

regard sur l'Autre aussi bien au niveau des médias que des écoles, de nos institutions, de nos universités, la conscience de l'Autre, la douleur, l'empathie, la capacité de reconnaître l'Autre en soi et soi en l'Autre, et l'étranger en nous?

Par rapport à cela, quels sont les champs du possible ?
Comment peut-on travailler le lien social, la complexité du

INVITATION À LA PROCHAINE ACTIVITÉ DE L'OBSERVATOIRE

Dans le cadre de la 7^{ème} édition de la Semaine d'actions contre le racisme et pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, grande conférence de

Rodolfo Stavenhagen,

*Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones à l'Organisation des Nations Unies (ONU)
et professeur au département de sociologie, El Colegio de Mexico,*

« Diversité, racisme et droits des peuples autochtones »

Commentaire de Ghislain Picard, Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Mardi, 21 mars 2006, de 18h30 à 20h30
Studio-théâtre Alfred-Laliberté
J-M400, Pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal (UQAM)
(405, rue Sainte-Catherine Est)

Organisée par l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations (CRIEC) le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) et la revue Recherches amérindiennes au Québec

ENTRÉE LIBRE

Pour information :
ou téléphoner au (514) 987-3000, poste 3318

La crise des banlieues françaises : anatomie d'une révolte annoncée

ABDELLALI HAJJAT

Doctorant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris)

Le plus étonnant dans les événements qui ont secoué les banlieues françaises en octobre-novembre 2005, c'est justement l'étonnement des Français. Il s'agit du sentiment de celui ou celle qui, habitué-e à une certaine vision de la société, est bouleversé-e par un phénomène dont on n'avait pas conscience auparavant. L'étonnement provoqué par la révolte des banlieues populaires est le signe de l'aveuglement de la société française sur la dégradation des conditions d'existence de millions d'habitant-e-s des cités, entraîné-e-s dans un processus de ghettoïsation multiforme : échec scolaire, ségrégation spatiale, précarisation sociale, racisme à l'embauche et ordinaire, déstructuration des familles, etc. Il n'est donc pas surprenant que la violence sociale quotidienne (légitime) provoque des violences urbaines (illégitimes). Tous les chercheurs et/ou militants au fait des réalités des cités populaires étaient conscients de la gravité du problème¹.

S'agissait-il d'une révolte, d'une émeute, d'une jacquerie, de simples faits de délinquance juvénile, ou de violences urbaines ? Selon son orientation politique et sa relation avec le monde des cités, on privilégiera telle ou telle qualification, plus ou moins dévalorisante. Le militant de gauche peut y voir l'avant-garde de la révolution socialiste en France, le ministère de l'Intérieur l'œuvre d'un groupe de « *racailles*² » organisées menaçant les fondements de la République, l'islamophobe, la conséquence du prosélytisme d'intégristes islamistes, etc. Or, tout semble le montrer³, la révolte n'était pas le fait de bandes organisées et les islamistes, dont certains ont tenté de calmer le jeu, n'ont eu aucune influence sur les jeunes. Il ne s'agissait pas non plus d'une « *révolte à caractère ethnico-religieux*⁴ » ou d'une guerre contre l'Occident, puisque nombre d'émeutiers (tous du sexe masculin) n'étaient pas descendants d'immigrés africains ou musulmans. Contrairement aux affirmations du ministre de l'Intérieur, M. Nicolas Sarkozy, les émeutiers n'étaient pas tous des délinquants. Les premières comparutions immédiates au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) montrent que la

majorité des inculpés n'avaient pas d'antécédent judiciaire, mais étaient des jeunes de cités « sans histoire ». Il ne s'agissait pas non plus d'un mouvement révolutionnaire. Peut-être que, dans certaines localités, certains émeutiers ont tenu un discours politique, la révolte des banlieues relève plus d'une expression infra-politique de la contestation sociale. Cependant, il n'est pas abusif de parler de révolte, parce qu'objectivement, les événements ont signifié la contestation de l'autorité étatique, incarnée par les institutions ayant échoué à assurer l'ascension sociale (en particulier l'école) et les forces de l'ordre.

Pour comprendre l'ampleur inédite de l'explosion sociale, il faut revenir sur ses conditions sociales de possibilité, autrement dit sur ses raisons structurelles (1), mais il est aussi indispensable de revenir sur le caractère conjoncturel de la révolte (2), en particulier sur les rapports en la police et les jeunes de cité. Cette perspective sociologique de la révolte des cités s'oppose aux explications ethnicisantes, voire racistes, évoquées par une partie du gouvernement français, qui illustrent la persistance des catégories de perception issues de la période coloniale.

1) Raisons sociales

Le monde des cités est largement méconnu de la plupart des Français. Les stéréotypes et clichés faciles en font un monde de chômeurs, de trafiquants de drogue ou d'assistés sociaux, refusant l'intégration dans la communauté française. Or il s'agit d'un monde complexe, qui ne peut pas être réduit à une extrême minorité de délinquants, dont l'existence ne doit pas être niée. La jeunesse des cités (ou Zones urbaines sensibles [ZUS], selon la terminologie administrative) est diverse. Du côté des actifs, on retrouve les inoccupés (ou chômeurs), mais aussi des actifs occupés, surtout ouvriers ou employés précaires (en intérim ou en contrat à durée déterminée). Du côté des scolarisés, certains se retrouvent dans les filières de relégation scolaire⁵ (Brevet d'études professionnelles, bac professionnel, bac STT), d'autres sont lycéens des filières générales ou étudiants dans les formations professionnalisantes de l'université (Institut universitaire technologique, Brevet de

1. Cf., entre autres, Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violence sociale*, Fayard, Paris, 2003 ; Loïc Wacquant, *The Return of The Repressed : Urban Violence, "Race", and Dualization in Three Advanced Societies*, Russell Sage Foundation, novembre 1993.

2. Définition du Petit Robert (2000) : « 1) Populace méprisable. 2) Ensemble de fripouilles ».

3. Cf. des extraits du rapport des Renseignements généraux dans *Le Monde*, 7 décembre 2005.

4. Cf. l'interview d'Alain Finkelkraut dans *Haaretz*, 17 novembre 2005, où l'on peut lire : « *On nous dit que l'équipe de France est admirée parce qu'elle est black-blanc-beur. (...) En fait, aujourd'hui, elle est black-black-black, ce qui fait ricaner toute l'Europe.* » M. Sarkozy a soutenu les prises de position de M. Finkelkraut en affirmant qu'« *il fait honneur à l'intelligence française et, s'il y a tant de personnes qui le critiquent, c'est peut-être parce qu'il dit des choses justes* ».

5. Cf. Felouzis, Liot et Perrotton, *L'Apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Seuil, Paris, 2005.

technicien supérieur, etc.). Enfin, une partie est complètement déscolarisée et dépend du commerce parallèle pour survivre, et une minorité a réussi dans son parcours universitaire et, certain-e-s sont professeur-e-s, éducateurs ou animateurs de centres sociaux.

Les statuts sont donc très divers, mais un même sentiment de relégation sociale et une communauté d'expérience les unissent, parce qu'il subissent de plein fouet la crise du capitalisme postindustriel et la montée du racisme. Alors qu'auparavant l'expression du désespoir social était confinée aux franges les plus dominées du monde des cités (consommation de drogues, problèmes psychiatriques, délinquance, « rodéos » en voiture, etc.), la révolte de 2005 illustre son extension à d'autres catégories de jeunes des cités, jusque-là à l'écart de toute forme de contestation : les jeunes travailleurs précaires et bacheliers.

Cette nouveauté s'explique par le fait que, depuis la fin du vingtième siècle, on constate une aggravation de l'insécurité sociale pour toutes les catégories sociales des cités. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, la France comptait 3.3 millions de travailleurs précaires en 1999 (1.98 millions en 1990), statut que connaissaient 20% des jeunes des 750 ZUS (contre 13.5% en 1990). Le taux de chômage national des jeunes était de 25.6% (19.9% en 1990), alors que celui des jeunes des ZUS était de 40% (28.5% en 1990). Entre 1990 et 1999, l'insécurité sociale s'est considérablement aggravée : le pourcentage des précaires (chômeurs et travailleurs pauvres) parmi les jeunes des cités est passé de 42 à 60% ! Et entre 1999 et 2005, la situation s'est encore détériorée. Dans les quartiers populaires où la révolte a explosé, les taux de chômage des 15-24 ans sont considérables : 37,1% à Clichy-Sous-Bois et Montfermeil, 41,1% dans le quartier de la Grande Borne (Grigny), 54,4% à la Reynerie et Bellefontaine (Toulouse), etc.

La précarisation touche tous les habitants des banlieues populaires, mais on constate un phénomène de radicalisation des inégalités sociales pour les héritier-e-s de l'immigration postcoloniale (hommes et femmes). Ils et elles sont plus touché-e-s par le chômage à cause de la discrimination à l'embauche et la sélection au faciès. Les probabilités d'obtention d'un entretien d'embauche sont trois fois moindres pour un-e héritier-e de l'immigration postcoloniale,

avec ou non la nationalité française, que pour un « Français » de même condition sociale. Les humiliations quotidiennes et souvent publiques, notamment par le biais des médias, qui relaient une vision caricaturale du monde des cités et des musulmans⁶, contribuent à créer un sentiment d'exclusion et participent à la fin de la croyance en une ascension sociale pour tous les habitants des cités, qu'ils soient ou non issus de l'immigration postcoloniale.

Depuis le début des années 1970, l'histoire des banlieues populaires montre une concentration accrue des populations issues de l'immigration dans des ghettos urbains. La superposition des inégalités sociales et des discriminations raciales rend souvent difficile une juste évaluation de la situation. Est-elle due aux facteurs économiques ou aux facteurs ethniques ? La réponse est que la domination économique, incarnée par une nouvelle forme de salariat précarisé, se conjugue avec la domination masculine et culturelle, dans la même tendance au contrôle politique et social de toute une population, dont une des formes les plus présentes dans les banlieues populaires est la police.

2) Facteurs conjoncturels

L'étincelle qui a fait exploser le baril de poudre a été la mort de deux jeunes de Clichy-Sous-Bois, Ziad Benna et Bouna Traoré, le 28 octobre 2005, électrocutés dans un transformateur d'Electricité de France (EDF). Il semble qu'ils aient été poursuivis par des policiers, qui les suspectaient d'être impliqués dans un cambriolage, alors qu'ils n'avaient rien à voir avec ce délit. Malgré leur innocence, ils ont fui la police : pour quelles raisons ? Ce n'est pas parce qu'ils avaient quelque chose à se reprocher, comme l'affirmait le ministre de l'Intérieur, mais parce qu'ils avaient peur d'être arrêtés et mis en garde à vue (l'un d'entre eux, le seul survivant, est sans-papiers). Or toute l'expérience des jeunes des cités avec la police est faite d'humiliation individuelle et collective, qui se traduit par des contrôles d'identité à répétition (parfois plusieurs fois dans la même journée), des violences physiques au moment des interpellations et des gardes à vue au commissariat, etc. Les rapports jeunes-police sont extrêmement tendus dans les banlieues populaires, d'autant plus que le gouvernement français privilégie une politique répressive inspirée de la « tolérance » étasunienne⁷ (avec notamment la prééminence des très redoutées Brigades anti-

6. Cf. Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005.

7. Cf. Loïc Wacquant, *Ce vent punitif qui vient d'Amérique*, Le Monde diplomatique, avril 1999.

criminalité). Les « bavures » policières se sont multipliées depuis une dizaine d'années⁸, sans que l'opinion publique ne s'en émeuve outre mesure.

Dans les cas de décès de jeunes suite à une intervention policière, la mobilisation est souvent restreinte au quartier en question, par exemple suite à la mort de Thomas Claudio à Vaulx-en-Velin (Rhône) en 1991 ou d'Abdelkader Bouziane à Dammarie-lès-Lys (Val de Marne) en 1997. Or, pour la première fois de l'histoire de France, la mort de deux jeunes provoque une situation de quasi-insurrection sur tout le territoire français. Ce phénomène inédit est difficile à cerner mais la raison conjoncturelle majeure est l'attitude du ministre de l'Intérieur face aux événements, qui a provoqué une escalade dans la violence. Revenons aux faits. Après la mort de Ziad Benna et Bouna Traoré le jeudi 28, une nuit d'émeutes s'est déclenchée à Clichy-Sous-Bois. Les deux jours suivants, l'action des éducateurs de rue et des associations musulmanes du quartier réussit à instaurer un calme précaire dans la cité, alors que M. Sarkozy soupçonne toujours les deux jeunes d'être impliqués dans un cambriolage. Le samedi 30, en pleine nuit du Destin⁹, une bombe lacrymogène est jetée devant la mosquée Bilal du quartier, alors complètement bondée. M. Sarkozy affirme par la suite que les auteurs du gazage n'étaient pas les Compagnies républicaines de sécurité (CRS), mais les jeunes eux-mêmes...

Face aux événements, M. Sarkozy n'a présenté aucune excuse aux familles des victimes et aux représentants de la mosquée, mais a, au contraire, attisé le feu en jetant la suspicion sur les jeunes accusés d'être délinquants, et en niant les faits pour préserver l'autorité de la police. Du point de vue du monde des cités, cette attitude a été perçue comme une insulte et du mépris, et la communauté d'expérience de l'humiliation a servi de fondement à la propagation de la révolte aux banlieues de la région parisienne, puis à tout le territoire français.

Le comportement de M. Sarkozy s'explique par une recomposition du champ politique français depuis 2002. Tout d'abord, le passage du mandat présidentiel de sept à cinq ans a accéléré la concurrence pour les élections présidentielles qui, puisqu'elles ont lieu avant les élections législatives et plus régulièrement, deviennent le moment phare de la démocratie

française. Ainsi, deux années avant les élections, M. Sarkozy et M. de Villepin, premier ministre, s'affrontent déjà en tant que « présidentiables ». Ensuite, comme l'a illustré la campagne électorale de 2002, les thèmes de l'insécurité¹⁰ et de l'immigration sont mobilisés par toutes les forces politiques pour élargir leur base électorale. En employant les termes de « racaille » ou de « nettoyage au karcher », M. Sarkozy entend séduire les électeurs du parti d'extrême-droite, le Front national (FN), qui représentent entre 15 et 20% des électeurs. Enfin, ces deux facteurs (accélération du calendrier électoral et volonté de séduction des électeurs du FN) obligent la « droite décomplexée » à tenir un discours d'autorité qui empêche une gestion pragmatique de la crise des banlieues, d'autant plus qu'elle illustre l'inefficacité de la politique répressive du gouvernement.

Loin des analyses sociologiques, certains « intellectuels » et députés de la majorité à l'Assemblée nationale (MM. Vanneste, Grosdidier, Accoyer, Larcher, Grosdidier, etc.) ont avancé l'hypothèse de l'organisation de la révolte par des réseaux intégristes. Or même le directeur des Renseignements généraux s'accorde à dire qu'il s'agissait d'une « *insurrection populaire* ». Ensuite, la polygamie, le refus ou le défaut d'intégration, ainsi que d'autres « atavismes culturels », ont été invoqués, mais à aucun moment les véritables raisons de la révolte n'ont jamais été mentionnées par le gouvernement. Le racisme et la xénophobie envers les héritiers de l'immigration postcoloniale, qu'ils soient arabes ou noirs, ont atteint un tel niveau de respectabilité¹¹ qu'il n'est pas hasardeux de le comparer à celui des années 1930. La construction de « classes dangereuses » et d'un « ennemi intérieur », menaçant le « caractère national » français, se combine avec la persistance des représentations coloniales dans la société française, et en particulier chez les députés de droite, dont certains ne cachent pas leur passé et leur présent parmi les nostalgiques de l'Algérie française.

Malgré la gravité de la situation, qui devrait s'accroître à l'orée des élections présidentielles de 2007, certains secteurs de la société française refusent les sirènes de la xénophobie et s'emploient à définir une communauté politique en dehors du chauvinisme nationaliste.

8. Cf. le rapport 2005 d'Amnesty international sur le France.

9. Moment de recueillement spirituel du vingtième jour du mois de Ramadan.

10. Cf. Sylvie Tissot et Pierre Tévanian, *Dictionnaire de la lepénisation des esprits*, Paris, L'esprit frappeur, 2002.

11. Cf. Rachad Antonius, « Un racisme respectable », J. Renaud, L. Pietrantonio et G. Bourgeault (dir.), *Ce qui a changé depuis le 11 septembre : les relations ethniques en question*.